

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal du 15 JUIN 2021

Absents excusés : FRANCE JM. VERICEL G. POYET B.

PROCES-VERBAL REUNION DU 25 MAI 2021

Le conseil municipal approuve et signe le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2021.

PLU : Approbation

Présentation au Conseil Municipal du PLU et demande de l'approuver. Le Conseil Municipal vote l'approbation du PLU, avec 9 voix pour – 3 abstentions.

INSTAURATION DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Suite à l'approbation du PLU, M. le Maire demande au Conseil Municipal d'instaurer un droit de préemption urbain, sur le territoire de la commune de Valeille, sur les secteurs de la commune de Valeille, inscrits en zone UA – UB – UE – UH – UL – AU – AUL du PLU. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'instauration du droit de préemption.

TARIF CANTINE – GARDERIE PERISCOLAIRE

Lecture d'un courrier du Lycée Saint Claire, fournisseur et livreur des repas à la cantine scolaire, qui informe d'une augmentation du prix des repas, qui passe à 3,88 € au lieu de 3,83 €, qui continue d'orienter une partie des achats sur des circuits courts et biologiques.

M. le Maire rappelle les tarifs de l'année scolaire 2020-2021 :

Repas enfant : 4€30 – Repas adulte : 5€40 – Repas enfants si réservation hors délai : 6€30 – Repas fourni par les parents pour les enfants ayant un PAI, avec problème alimentaire : 2€

Garderie périscolaire : 1 € matin – de 16h30 à 17h15 : 1 € - de 17h15 à 18h00 : 1 €

Proposition de M. le Maire de ne pas augmenter les tarifs. Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs, pour l'année scolaire 2021-2022.

TARIF COLOMBARIUM CIMETIERE

Les travaux sont à peu près terminés. Il convient de fixer les tarifs du colombarium cimetière.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs du colombarium à :

Cases :

15 ans : 400 € – 30 ans : 700 €

Cavernes :

15 ans : 500 € - 30 ans : 900 €

Dispersion des cendres : 80 €

DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB SALLE ANIMATION

Un diagnostic amiante avant les travaux d'extension de la salle d'animation doit être réalisé. Compte-tenu de la construction de la salle d'animation en 1985, le diagnostic plomb n'a pas à être réalisé. Trois cabinets ont été consultés.

Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet Habitat Consult, pour un montant de 2.650 € TTC.

CHEMIN RURAL : ALIENATION

M. le Maire informe qu'une convention d'engagement a été signée par M. VERDIER Pierre Éric, qui donne son accord pour acquérir le chemin rural passant le long de la maison de M. VERDIER Jean-Yves et qu'il accepte de régler tous les frais inhérents à l'aliénation de ce chemin :

- achat du terrain : 3000 € - acte administratif établi par le cabinet DUSSAUD-PAGNON : 399 € - remboursement à la commune de Valeille :

- frais de géomètre (document d'arpentage) : 910 € environ

- frais d'enquête publique : annonce légale : 700 € environ – commissaire enquêteur : 500 € environ.

QUESTIONS DIVERSES

Tirage au sort des jurés d'assises :

La commune de Valeille a été tirée au sort pour la désignation de jurés d'assises sur le canton de Feurs. Il convient donc de désigner trois jurés, de la liste électorale de Valeille.

- M. le Maire informe d'une demande des cavaliers de passer par le chemin rural après la SAS RAYMOND. Il indique que cette demande peut permettre de rouvrir ce chemin, en demandant à Mme FRANCE Carole de couper la haie, qui barre le chemin.
- M. le Maire rappelle la signature du devis de Géo Clim, concernant l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école. Il informe que Géo Clim ajoutera deux panneaux, pour le même tarif. Avant le commencement des travaux, une déclaration préalable doit être déposée.
- Les travaux à la salle d'animation s'effectueraient de septembre à fin février 2022. L'intégration de panneaux photovoltaïques se ferait en même temps que le chantier de toiture de la salle.
- Proposition de la part de la CCFE, pour l'installation d'un abri à vélo : 10 vélos, vers l'aire de covoiturage. Prise en charge complète par la CCFE. Le Conseil Municipal donne son accord.
- Bilan dépenses énergétiques 2020 : dépenses électriques à l'école qui est identique à la consommation de 2019, alors qu'il y a eu fermeture de l'école pendant deux mois, avec la COVID. Constatation que certains enseignants laissent l'éclairage dans les classes, le temps de midi et pendant les récréations. D'autre part, les enseignants ferment les rideaux, pour que les enfants n'aient pas le soleil sur la tête. Lors du Conseil d'Ecole, il a été demandé aux enseignants d'éteindre les classes, le bureau, quand il n'y avait personne.
- Concours de pétanque pour les élus, organisé le 28 août 2021 à 14h30, à Boën. Inscription lors de la prochaine réunion.
- Fleurissement : le jury passera le dimanche 11 juillet 2021, pour le concours communal. Un mail sera envoyé à tous les habitants de Valeille, afin que les personnes puissent s'inscrire pour le concours de fleurissement communal.
- Horaires pour le personnel communal : ce serait Régine qui ferait le transport scolaire. Angélique ferait la garderie le matin. Denise commencerait plus tard. Départ de Marion fin août 2021.